

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

IP/C/W/34/Add.5

17 septembre 1996

(96-3652)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES PAYS DEVELOPPES MEMBRES

Addendum

Canada

Le présent document contient les renseignements à jour sur les activités de coopération technique et financière du Canada présentant un intérêt pour la mise en oeuvre de l'Accord sur les ADPIC, que la Mission permanente du Canada a fait parvenir au Secrétariat dans une communication datée du 6 septembre 1996.

Veillez noter que toutes les activités techniques mentionnées ci-dessous sont menées sous les auspices de l'OMPI et sont en cours, sauf indication contraire. Tout financement des activités spécifiques est fourni en totalité ou en partie par l'OMPI.

1. Ressources humaines

- L'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC) forme sur place chaque année des fonctionnaires (quatre au maximum) à la gestion d'un office de la propriété industrielle.
- L'OPIC envisage d'organiser officiellement chaque année des stages de deux semaines sur place pour former des fonctionnaires de pays en développement à la gestion de services s'occupant des opérations et de l'information relatives aux marques de fabrique ou de commerce. Le premier stage aura lieu au printemps 1997.
- L'OPIC envisage d'organiser officiellement un stage de formation similaire de deux semaines sur les brevets.

2. Aide pour l'élaboration de lois et règlements

- L'OPIC a autrefois fourni une aide pour la rédaction de règlements dans le domaine de la propriété industrielle. Aucune activité n'a eu lieu récemment dans ce domaine.

./.

3. Renforcement des institutions

- L'OPIC exécute des recherches et des études sur les demandes de brevet déposées auprès de l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle (ARIPO).
- L'OPIC réalise des recherches sur l'état de la technique pour les pays en développement, surtout d'Amérique latine.
- L'OPIC fournit des copies de brevets canadiens spécifiques à l'intention des pays en développement, à la demande de l'OMPI.

4. Autres activités d'assistance

- Des fonctionnaires de l'OPIC participent, sur demande et ponctuellement, à des missions de formation, colloques, séminaires et autres conférences de l'OMPI.